

Non au démantèlement des Drac

Alors qu'en Bretagne, le Premier Ministre transmet la pétition des agents à la Ministre de la Culture, à Nantes, la Ministre lors des Biennales internationales du spectacle invite les agents de la DRAC à transmettre leur pétition ... au Premier ministre.

En décembre, les agents de la DRAC Bretagne ont écrit au Président de la République et au Premier Ministre (copie à la Ministre de la Culture et de la Communication) pour exprimer leur vive inquiétude à la suite de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, et de la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne.

La réponse du Premier Ministre (voir courrier ci-joint) montre une grande désinvolture, voir un profond mépris pour les questions posées et les craintes formulées.

L'intersyndicale de la DRAC Bretagne n'accepte pas ce «bottage en touche» à l'heure où le non remplacement des fonctionnaires dans les DRAC est annoncé à nouveau pour 2014 et qu'en Bretagne des réunions sont prévues dès le mois de février entre la DRAC et le Conseil Régional pour entériner sans doute le démantèlement de nos services.

Nous attendons avec impatience le Comité Technique Ministériel spécial avenir des DRAC du vendredi 7 février. La Ministre nous apprendra peut-être à quelle sauce, « en breton lipig » nous serons mangés ?

L'intersyndicale DRAC BRETAGNE